

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 29

Artikel: Un solide argument
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— L'automobile en panne était *remarquée* par des chevaux (pour *remorquée*).
 — Le ministre de la marine a insisté sur la nécessité d'accroître nos *fosses nasales* (pour *forces navales*).
 — Des flaques d'eau *accroupie* (*croupie*).
 — Par décision du Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des *cuites* (*cultes*).
 — Il fait une *collation* de timbres-postes (*collection*).
 — Toutes les notabilités politiques du département étaient présentes dans la salle garnie de *gradins* (*gradins*).
 — Un petit *lapin* de terre (*lopin*).
 — La *catonnade* du Louvre (pour la *colonnade*).
 — Je n'ai qu'une instruction *alimentaire* (*élémentaire*).
 — Ils ont, dans les manières, un certain vernis qui leur tient lieu de politesse et d'une bonne dose d'insolence qu'ils prennent pour du *cirage* (*courage*).
 — Il pêche à la *guigne* et ne prend jamais rien (à la ligne).
 — Les actionnaires sont invités à se rendre au *piège* de la société (*siège*).
 — Docteur, j'ai le ventre *galonné* (*ballonné*).
 Terminons par cette citation empruntée à un dictionnaire d'histoire naturelle :
 — Le nid de cet oiseau contient ordinairement six *bœufs* de la grosseur d'une noix (*œufs*).

BOITES AUX LETTRES

A Mlle Lucy G., au Sépey. — Nous ignorons absolument pourquoi on dénomme volontiers cet ustensile : « Jules » ; quelques personnes le désignent encore sous le prénom de « Thomas » ; on l'appelle aussi « un tigre... » comme M. Clémenceau !
 A M. Tannenbaum, à Combremont. — Vous avez raison, *funiculaire* est un substantif tiré de deux mots latins : de *funis* qui veut dire câble et de *culaire* qui signifie qu'on est assis. L'étymologie est une science des plus captivante.
 A Mme Corminboeuf, à Chexbres. — Nous ne pouvons donner vos deux charades dans notre modeste journal ; elles sont trop connues. Le Conteur n'est surtout pas assez riche pour les offrir à ses lecteurs avec primes pour ceux qui les devineraient. Mais afin qu'elles ne soient pas perdues pour les rares personnes qui les ignorent nous les publions ici :
 Mon dernier fait mon premier dans mon second ?
 Solution : *pélicule*.
 Et la deuxième : Mon second gratte mon premier et mon tout est une graine. — Solution : *cumin*.
 A M. Cherix, à Malapalud. — Vous nous témoignez trop de confiance en nous demandant quel instrument conviendrait au talent musical de votre fils. Vous hésitez entre le piano et le violon.
 Nous vous conseillons de lui faire enseigner le violon parce qu'avec le violon on peut jouer piano, tandis qu'avec le piano on ne peut pas jouer violon. Tel est le conseil d'un professeur du Conservatoire que nous avons consulté à votre intention (la rédaction du Conteur ne comptant pas de musiciens parmi ses membres).
 A M. G., à Villeneuve. — Croyez-nous, attendez le printemps prochain.

TROIS PENSEES POUR LES FEMMES

« La femme, dit la Bible, est la dernière chose que Dieu a faite. Il a dû la faire le samedi soir ; on sent la fatigue. »
 Dumas fils.
 « Dieu a fait l'homme avant la femme parce qu'il faut un brouillon pour créer un chef-d'œuvre. »
 « Une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'esprit que de visage. La femme vaut mieux comme femme et moins comme homme ; partout où elle fait valoir ses droits, elle a l'avantage ; partout où elle veut usurper les nôtres, elle est au-dessous de nous. »
 J.-J. Rousseau.
 Quelle est celle qui vous paraît la plus vraie ? Les deux premières sont opposées ; la troisième est une sorte de transition, d'accommodement entre deux idées si différentes. Elle concède sur certains points la supériorité à la femme, sur l'autre elle la réserve entièrement à l'homme.
 J'espère faire plaisir à toutes nos lectrices en publiant les vers de Rostand :
 Un baiser... Mais à tout prendre, qu'est-ce ?
 Un serment fait d'un peu plus près, une promesse

Plus précise, un aveu qui veut se confirmer ;
 Un point rose qu'on met sur l'i du verbe aimer,
 C'est un secret qui prend la bouche pour oreille,
 Un instant d'infini qui fait un bruit d'abeille,
 Une communion ayant un goût de fleur,
 Une façon d'un peu se reposer le cœur
 Et d'un peu respirer, au bord des lèvres, l'âme...

UN SOLIDE ARGUMENT

Relevé dans la Tribune de Lausanne cette jolie pochade :

L'autre jour en cour civile, devait se trancher un cas de rencontre entre side-car et automobile. L'accord était parfait au sujet de la rencontre : de part et d'autre, on reconnaissait qu'elle avait eu lieu, au grand dam d'un des conducteurs. Un seul point causait le différend : la question d'heure exacte à laquelle l'accident était arrivé.

Une des parties prétendait qu'il était 10 h., l'autre, 10 h. 30. Il était à craindre qu'on n'arrivât pas à s'entendre sur ce point, lorsqu'un *sympathique municipal, charcutier émérite d'une commune aux portes de Lausanne*, seul témoin désintéressé de l'accident, vint affirmer qu'il était entre 11 h. 15 et 11 h. 30.

Sur la demande du président de justifier son affirmation, il fit la jolie réponse que voici :
 Comme tous les samedis soirs, j'ai pour habitude d'aller faire mon jass à la pinte, avec mes amis. Vous savez ce que c'est que de faire un jass, la semaine terminée : bien malin serait celui qui nous ferait quitter avant que Madame l'aubergiste soit venue nous dire, pour la troisième fois au moins : « Messieurs, c'est l'heure... » Or, l'heure de police dans notre commune est 11 heures. Le temps de répéter trois fois l'ordre de sortie, de régler compte en finissant le dernier demi, d'échanger quelques mots sur l'humeur de Fanny à la rentrée, et de prendre, très tranquillement, le chemin de la maison, je crois, Monsieur le Président, que nous arrivons à notre compte, et que quand je dis 11 h. 15-11 h. 30, je ne suis pas loin de la vérité...»

Le témoignage était si convaincant, qu'il fut admis sans l'ombre d'une discussion par la Cour.



LA SALLE A BOIRE DES TROIS SAPINS

ou

LA GROSSE CHARLOTTE

(Vaudoiserie.)

I

Les non-prétendants.

JAQUES RIBAUT, ouvrier horloger, prenait pension « Aux Trois Sapins », logés à pied et à cheval ; ses repas, servis au fond de la salle à boire, consistaient le déjeuner en une tasse de café et du pain ; le dîner, en soupe pommes de terre et légumes, choux, carottes ou haricots, accompagnés parfois d'un morceau de lard. Quand, « par extra », la servante lui avait apporté une tranche de viande de boucherie, il lui avait dit :
 — Je n'ai pas besoin de rôti ; je n'y ai pas été habitué chez nous.

C'était, somme toute, un brave homme, étroit d'esprit, je le veux bien, et d'instincts éminemment conservateurs : il admettait difficilement ce à quoi il n'avait pas été « habitué » dans son jeune âge, et s'en référait volontiers à ce qui se faisait chez ses parents. Comme chez ces derniers l'on tuait chaque année un porc, il acceptait bien de la saucisse ou des atrioux, quand on faisait boucherie à l'auberge : il y avait été habitué !

Satisfait de sa position, il ne voulait pas se marier. On aurait pu lui faire observer que ses parents, à l'exemple desquels il se réclamait toujours, l'avaient pourtant bien fait ; mais il ne faut pas exiger de

chacun d'être toujours absolument conséquent avec ses principes : ce n'est pas constamment la logique qui mène le monde. Le soir, après avoir soupé de café au lait et de fromage, il lisait la « Feuille d'avis », quand elle était libre, ou encore l'Almanach, ou bien... il ne lisait rien : les proclamations officielles, annonces commerciales, questions philanthropiques, sociales et politiques ne l'intéressaient pas. Comme il était de nature assez taciturne, les habitués de la pinte le tenaient pour un original ; tel d'entre eux l'avait même taxé d'« innocent ». Le voyant toujours régulièrement à la même place, ils s'étaient accoutumés à le considérer comme faisant en quelque sorte partie du mobilier de la chambre à boire, aussi sa présence ne les gênait-elle nullement. En raison de sa tranquillité et de la régularité de sa vie, la maîtresse du logis l'aimait bien, et de même en était-il de la servante.

Celle-ci, une grosse joufflue, haute en couleurs, « la Charlotte », comme on l'appelait, remplissait sans bruit et en toute conscience ses devoirs à l'auberge. Elle n'était nullement avide des fêtes, où l'on rencontre des garçons. Se rendant parfaitement compte qu'elle n'était pas belle, il ne lui en était pas moins arrivé de se demander par devers elle — la pensée est assez naturelle — s'il pourrait se faire... peut-être... qu'un des clients qu'elle servait présentement, ou qui surgirait à l'avenir, pût penser à elle pour femme ; mais je dois m'empêcher de dire qu'elle resta toujours, vis-à-vis de la gent masculine, dans une sage et prudente réserve.

Elle avait toujours trouvé Ribaut « bien honnête », et savait apprécier sa tenue constamment correcte, aussi, peut-être, cas échéant, l'aurait-elle agréé pour époux, mais il n'avait jamais fait mine de s'occuper d'elle autrement que pour la remercier poliment.

Il se peut que si tel autre client de l'établissement, le fils au Gros David, par exemple, ou le garçon à la veuve Piguet, l'avait courtisée, elle n'aurait pas fait la dégoûtée, l'un et l'autre ayant du bien, et ne fumant pas, mais surtout ce qui aurait pu la porter à ne pas leur faire grise mine, c'est qu'en raisonnable et brave fille qu'elle était, elle avait en horreur les ivrognes, que son office la forçait malheureusement à servir parfois ; or, jamais elle n'avait vu les deux hommes dont nous parlons présentement dépasser de toute la soirée leurs trois décis. Mais, pas plus que Ribaut, ces honorables citoyens n'avaient l'idée de s'occuper de la Charlotte.

Parmi ceux qu'elle tenait pour bien sensés et raisonnables au chapitre du vin, et aussi à celui du tabac, il y avait en outre un vieux garçon assez riche, l'oncle Abram, qu'on appelait parfois « Tâchez moyen ». Ce curieux surnom lui avait été donné par un sien neveu, quelque peu malin ; voici à quelle occasion : Les frères, sœurs et cousins de l'oncle Abram avaient plusieurs enfants, que le brave homme, qui aimait la jeunesse, réunissait volontiers autour de lui ; grâce à son indulgence à toute épreuve, ces enfants ne se sentaient nullement gênés par sa présence, et ils ne faisaient pas faute de s'en donner en fait de folâtreries, voire parfois d'enfantines polissonneries. Cependant un jour le bon oncle, un peu agacé à la fin par je ne sais quelles absurdes sottises qu'il leur avait entendu énoncer.

— Voyons donc, leur dit-il, tâchez moyen... de faire en sorte... de ne pas dire tant de bêtises.

C'est de cette phrase malencontreuse que le sobriquet de « Tâchez moyen » lui était resté, tout au moins parmi les polissons de sa famille et leurs camarades.

Malgré sa position de fortune, sa tempérance et son aversion pour la tabagie, jamais l'idée de penser à lui pour mari n'aurait abordé l'esprit de la Charlotte, pas plus que de son côté l'oncle Abram n'aurait pensé à prendre pour femme la servante à tout faire des « Trois Sapins ». Ce n'est pas qu'il eût des instincts aristocratiques et des préventions sociales, mais depuis longtemps il avait mis dans son bonnet qu'on est bien plus tranquille et plus heureux de n'avoir ni enfants ni femme. Pour nombre de gens le célibat est forcément le fait de circonstances absolument indépendantes de leur volonté, comme de leurs désirs et espoirs secrets. Tel n'était pas le cas de l'oncle Abram : s'il était bien décidé à rester garçon, c'était ensuite d'une détermination parfaitement consciente et réfléchie. Il n'aurait pas pu dire, comme un manœuvre, auquel on demandait s'il avait famille et qui répondait :

— Non, madame, mais c'est bien de ma faute, j'ai oublié de me marier.

Peut-être m'objectera-t-on que cet homme, que je présente comme un célibataire aussi résolu, aimait pourtant bien les enfants. Sans doute, répondrais-je, mais veuillez remarquer qu'il n'avait pas la charge